

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 14

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Action d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : Convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et Id'ées Interim

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317377**

PRESENTATION

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par l'Entreprise de travail temporaire ID'EES INTERIM.

L'action relève de l'accompagnement socio professionnel

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

OBJET DU RAPPORT

Le Conseil départemental accompagne les parcours des bénéficiaires du RSA vers la reprise d'activité, notamment dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Ce secteur permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent une action d'encadrement technique et un accompagnement socio professionnel dénommés « tutorat ».

Les règles concernant le financement de ces structures ont été adoptées par délibération n°258 de la Commission Permanente du 29 juin 2007.

Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) sont régies par les règles relatives au travail temporaire. Elles contribuent à l'insertion professionnelle des personnes connaissant de grandes difficultés d'accès à l'emploi et leur donnent la possibilité d'acquérir une expérience ou une qualification professionnelle valorisante, donc d'accéder à un emploi durable, après une période de mise à disposition auprès d'entreprises clientes pour des missions d'intérim.

Le Département finance la sortie en emploi de chaque BRSA à hauteur de 2.500,00 € par personne.

Les objectifs et résultats attendus des ETTI sont :

- Consolider les compétences professionnelles ;
- Acquérir une expérience professionnelle valorisable ;
- Favoriser le retour à l'emploi dans le secteur économique classique.

Ce rapport concerne le financement d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) décrit en détail dans le tableau ci-après.

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p>ID'EES INTERIM</p> <p><u>Statut :</u> ETTI (SARL)</p> <p><u>Adresse :</u> 8 bis, rue Paul Langevin - 21300 Chenôve (siège social)</p> <p><u>Nom du Président :</u> M. Christophe MATHET</p>	<p>ETTI – Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)</p> <p>Participation à la politique d'insertion des BRSA par leur mise à l'emploi via l'ETTI en vue de l'emploi durable</p> <p>du 01/07/2017 au 31/06/2018</p> <p>Pôle 7 (Arles)</p>	<p>L'entreprise de travail temporaire ID'EES INTERIM développe des modalités d'accueil et d'accompagnement appropriées avec pour objectif la mise en emploi et la recherche d'emploi durable pour les BRSA sur des secteurs diversifiés.</p> <p>L'action se déroule sur le territoire d'Arles</p> <p>Ce projet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil des BRSA ; - leur évaluation professionnelle ; - la définition d'un projet professionnel avec chacun d'entre eux ; - la mise à disposition des bénéficiaires sur des missions d'intérim ; - leur accompagnement et suivi en mission ; - la valorisation des parcours ; - la professionnalisation par la formation en vue d'un emploi durable. <p><u>Bilan final de l'action du 01/07/2015 au 30/06/2016</u> : 3 sorties de BRSA</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 personne est en CDI en entreprise d'étanchéisation sur Tarascon. - 2 personnes ont bénéficié de CTT (Contrat de Travail Temporaire) supérieur à 910 heures chacun. <p><u>Bilan intermédiaire de l'action du 01/07/2016 au 01/03/2017</u> :</p> <p>Plusieurs formations ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 formations en Charpente métallique ; - 5 formations CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) ; - 1 formation Agent de propreté ; - 1 formation Permis B. <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>5 BRSA en sorties positives emploi</p>	<p>Montant 12.500,00 €</p> <p>Soit 2.500,00 € x 5 sorties positives en emploi de BRSA</p> <p><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u> -Etat : 104.424,00 € -Autre : 794.018,00 €</p> <p><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u> 12.500,00 € pour 5 sorties positives en emploi de BRSA.</p>	<p>2017.4/31</p> <p>Pas de n°GSU</p> <p>CTD du 05/05/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
		<p>TOTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 postes BRSA sur 1 an, recrutés sur 1 ETTI en sorties positives 		<p>12.500,00 €</p>	

CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 12.500,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL